



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ordre du jour du COPIL ERC

01 juin 2021, en visioconférence

11h00 – Ouverture par Madame la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité

11h05-11h25 Etat des lieux sur la mise en œuvre de la Séquence « Eviter-Réduire-Compenser »

- **Constats relevés**
 - *Le Commissaire Général au Développement Durable – Thomas LESUEUR*
- **Retour d'expérience du CNPN en matière d'application de la séquence ERC**
 - *CNPN - Michel METAIS*

11h25-11h40 Échanges

11h40-12h10 – Présentation des nouveaux outils permettant une meilleure mise en œuvre de la séquence ERC

- **Présentation du guide sur le *Dimensionnement de la compensation écologique* : présentation de l'Approche standardisée**
 - *CGDD – Bureau de la Biodiversité et des Ressources – Naomi DELILLE, OFB – Direction de la police et la police de chasse – Françoise SARRAZIN, CEREMA –Groupe Biodiversité Aménagement Nature en Ville – Thomas SCHWAB*
- **Présentation du guide « évitement »**
 - *CGDD – Bureau de l'accompagnement et de l'expertise de l'Evaluation Environnementale – Alexia ANDREADAKIS*
- **Contributions de l'OFB à la bonne mise en œuvre de la séquence l'ERC**
 - *OFB – Directeur Général Délégué Police, Connaissance, Expertise - Loïc OBLED*
 - *Focus sur le Centre National de Ressources ERC biodiversité – Direction de la police et la police de chasse, Sophie HUON / Nadia MOULIN*

12h10-12h25 Echanges

12h25 – Conclusion par Madame la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité